



**Entente
Athlétique
Mâcon**

ATHLÉTIC → LÉ

CLUB AFFILIÉ



**A vos marques, prêts,
partez avec la
T'EAM !**



Objectif la N1B



E
D
I
T
O



UN SPORT INDIVIDUEL MAIS PAS INDIVIDUALISTE OBJECTIF : LA REMONTEE EN N1B !

Une nouvelle saison commence pour la T'EAM, avec une ambition claire : rebondir et retrouver la Nationale 1B.

Après une saison en N1B particulièrement disputée, notre équipe évoluera cette année en N2A. Cette étape ne remet pas en cause notre projet : elle renforce au contraire notre détermination à poursuivre notre progression et à relever ensemble ce nouveau défi.

Car la T'EAM, c'est avant tout près de 400 athlètes, des jeunes aux pratiquants loisirs, jusqu'au haut niveau. Nos résultats témoignent de cette dynamique, avec notamment des performances nationales en U16, de nombreux jeunes qualifiés aux Championnats de France et plusieurs médailles obtenues par nos équipes running aux France de semi-marathon, d'Ekiden et du 10 km.

Cette saison, nous poursuivrons également le développement de notre offre avec de nouvelles sections Éveil Athlé et Athlé Fit, afin de permettre à chacun de trouver sa place, de l'Athlé Santé au Haut Niveau.

Mais au-delà des résultats, notre ambition est de faire vivre un projet sportif et éducatif fondé sur des valeurs fortes : engagement, dépassement de soi, respect, solidarité et esprit d'équipe.

Parce que l'athlétisme est un sport individuel, mais pas individualiste, la réussite de chacun repose sur l'engagement de tous : athlètes, entraîneurs, bénévoles, juges, dirigeants, familles et partenaires.

En tant que club, nous avons à cœur de donner à chacun les moyens de ses ambitions. Pour continuer à progresser et à répondre aux exigences de notre projet, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Licenciés, bénévoles, juges ou ambassadeurs de la T'EAM : chacun peut contribuer à faire grandir notre club.

Fiers de représenter Mâcon, Mâconnais Beaujolais Agglomération, le Département de Saône-et-Loire et nos partenaires, nous abordons cette nouvelle saison avec confiance et détermination.

Notre ambition est collective. Notre force, c'est la T'EAM.

Ensemble, plus que jamais, allons plus loin !



L

E

C

L

U

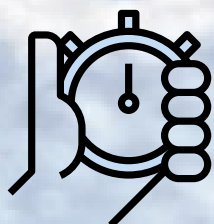
B



400 Licenciés dont :
190 jeunes à l'école d'athlé
+ de 50% de féminines



+ de 160 K€ de budget annuel



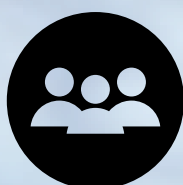
8 Entraîneurs dont
2 salariés



2 Kinésithérapeutes



Equipements mis à disposition
par la Ville de Mâcon :
Stade / Club House / Salle de
Muscu / Salles



200 bénévoles mobilisés sur
nos événements



23 500 km parcourus /an
1265 athlètes déplacés
62 compétitions



+ de 4000 abonnés



TECHNIQUE



**Cyril
COITOU**

Directeur
sportif



**Benjamin
COLOMBIER**

Responsable
école athlétisme



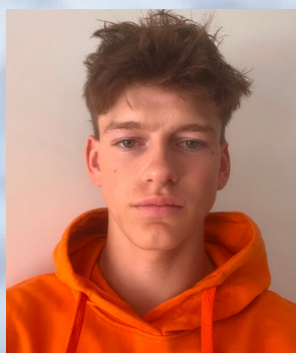
**Jean-Pierre
KLING**

Entraîneur
running



**Mélissa
DEPLANCHE**

1/2 fond
Eveil et U14



**Nathan
ROCHE**

U12



**Dominique
BURTHIER**

Entraîneur perche



**Christophe
LACHIZE**

Entraîneur perche

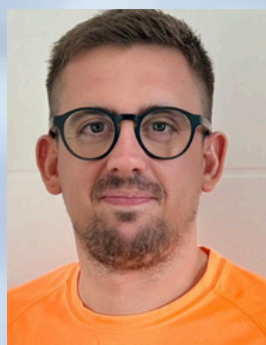
**Franck
AUGER**

Entraîneur Lancers



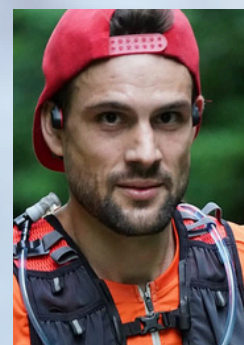
**Benoit
CHABERT**

Renforcement



**Robin
OTHON**

Renforcement



**Rémi
Laneyrie**

Renforcement

**Staff médical : Robin et Rémi
Kinésithérapeutes
(bilan, bobologie, récupération)**

A chacun son Athlé !



**Eveil U10
Poussin-e-s
U12**



**Benjamin-e-s U14
Minimes U16**



Santé

**Piste de U18 à Master
Hors Stade
Compétition ou Loisirs
Athlé FIT**



**S
L
E
C
T
I
O
N
S
C
L
U
B
S**

A chacun son Athlé, A chacun sa licence !

Sections	Années	Jours et heures	Coachs	Coût
Eveil U10	2018 /2019/ 2020	Mercredi 14h - 15h30	Mélissa	195 €
Poussin.e.s U12	2016 / 2017	Mercredi 14h - 16 h	Nathan	195 €
Benjami.e.s U14	2014 / 2015	Lundi 18h - 19h30 Mercredi 16h30 - 18 h	Mélissa	215 €
Minimes U16	2012 / 2013	Lundi / jeudi 18h-19h30	Benjamin	215 €
Piste U18 / U20 / U23 Séniors / Masters	à partir de 2011	Débutants avec Benjamin : Lundi / jeudi 18h-19h30 Groupe Cyril Lundi/mardi/mercredi/jeudi/ vendredi/ 18h-19h30 Samedi 9h-10h30	Benjamin et Cyril	215 €
Entrainements de spécialités	Catégories et groupes seront définis par Cyril et Benjamin Sauts avec Benjamin : Mercedi 17h30-19h - Vendredi 18h-19h30 Lancers avec Franck : Jeudi et vendredi 18h-19h30 Perche avec Dominique et Christophe :			
Demi Fond U18 / U20 / U23 Séniors / Masters	à partir de 2011	Mardi /Jeudi / Vendredi 18h-19h30	Mélissa	215 €
Running Compétition U18 / U20 / U23 Séniors / Masters	à partir de 2011	Mardi/Jeudi 18h30 -20h (Possibilité de venir sur les créneaux loisirs et Athlé Fit)	Jean Pierre	215 €
Running Loisirs	à partir de 2011	Lundi 19h30 - 21h Mercredi 18h - 19 h Samedi 11h -12 h (Possibilité de venir sur les créneaux running compétition et Athlé Fit)	Mélissa Jean Pierre Cyril	180 €
Athlé Fit	à partir de 2011	1 lundi par mois de 19h30 à 21h Jeudi 12h30 à 13 h30 Samedi 9h30 - 11h Possibilité de venir sur les créneaux running loisirs	Mélissa	180 €
Athlé Santé	à partir de 2011	Vendredi 10h-11h	Benjamin	150 €

Eveil Athlétique 2018-2019-2020

Athlé découverte

Découvrir l'athlétisme de manière ludique

Participer à des rencontres, avec d'autres clubs, par équipes :
l'important n'est pas la performance mais le plaisir et le jeu !

**Rendez-vous avec Mélissa et son
équipe de mini-coachs :**

**Mercredi de 14h à 15h30 stade
Marie-José PEREC**

**Puis du 02/11/26 au 01/03/27 à
la Halle sportive du C.O.M**



L'équipement indispensable pour une pratique correcte :

- baskets training
- vêtements adaptés au sport

195€/an

comprenant l'inscription, la
licence, l'accès au stade,
l'encadrement diplômé,
l'assurance et

le maillot du club pour les
nouveaux licenciés

**coupon sport / chèques
vacances acceptés / paiement
en plusieurs fois possible**

LES AUTRES SECTIONS DE L'EAM

Poussin(es) / Benjamin(e)s / Minimes / Piste / Running loisir ou compétition / Athlé FIT / Athlé Santé

Athlé découverte

Découvrir l'athlétisme de manière ludique

Participer à des rencontres, avec d'autres clubs, par équipes :
l'important n'est pas la performance mais le plaisir et le jeu !

**Rendez-vous avec Nathan et son
équipe de mini-coachs :**

**Mercredi de 14h à 16h stade
Marie-José PEREC**



L'équipement indispensable pour une pratique correcte :

- baskets training
- vêtements adaptés au sport

195€/an

comprenant l'inscription, la
licence, l'accès au stade,
l'encadrement diplômé,
l'assurance et

le maillot du club pour les
nouveaux licenciés

**coupon sport / chèques
vacances acceptés /
paiement en plusieurs fois
possible**

LES AUTRES SECTIONS DE L'EAM

Eveil / Benjamin(e)s / Minimes / Piste / Running loisir ou compétition / Athlé FIT / Athlé Santé

U14 Benjamin(es)

2015-2014

Devenir athlète : découverte des différentes familles de l'athlétisme et de la compétition

S'essayer aux différentes épreuves

Apprendre à s'échauffer, s'entraîner pour acquérir les savoir-faire de l'athlétisme

Aborder les courses, les sauts et les sauts sur le plan technique

Rendez-Vous avec Mélissa

Lundi de 18h00 à 19h30

Mercredi de 16h30 à 18h00

stade Marie-José Pérec

puis du **02/11/2026 au
01/03/2027**

Lundi au Cosec St Exupéry

**Mercredi à la Halle Sportive
du C.O.M.**



L'équipement indispensable pour une pratique correcte :

- baskets training
- pointes conseillés
- vêtements adaptés au sport

215 €/an

comprenant l'inscription, la licence, les déplacements départementaux et régionaux, participation aux frais de déplacement championnats de France l'accès au stade, l'encadrement diplômé, l'accès au créneau kinésithérapeute du lundi soir (bilan / récup, bobologie) l'assurance et le maillot du club pour les nouveaux licenciés

**coupon sport / chèques
vacances acceptés**

LES AUTRES SECTIONS DE L'EAM

Eveil / Poussin(e)s / Minimes / Piste / Running loisir ou compétition / Athlé FIT /Athlé Santé

U16 Minimes

2012-2013

Devenir athlète : découverte des différentes familles de l'athlétisme et de la compétition

S'essayer aux différentes épreuves

Apprendre à s'échauffer, s'entraîner pour acquérir les savoir-faire de l'athlétisme

Aborder les courses, les sauts et les sauts sur le plan technique

Rendez-Vous avec Benjamin

Lundi de 18h à 19h30

Jeudi de 18h à 19h30

au Stade Marie-José Perrec

puis du **02/11/2026** au
01/03/2027

Lundi au Cosec St Exupéry

Jeudi au Palais des Sports



L'équipement indispensable pour une pratique correcte :

- baskets training
- pointes conseillés
- vêtements adaptés au sport

215€/an

comprenant l'inscription, la licence, les déplacements départementaux et régionaux, participation aux frais de déplacement championnats de France l'accès au stade, l'encadrement diplômé, l'accès au créneau kinésithérapeute du lundi soir (bilan / récup, bobologie) l'assurance et le maillot du club pour les nouveaux licenciés

coupon sport / chèques vacances acceptés

LES AUTRES SECTIONS DE L'EAM

Eveil / Poussin(e)s / Benjamin(e)s / Piste / Running loisir ou compétition / Athlé FIT /Athlé Santé

PISTE

à partir de 2011

U18 Cadets / U20 Juniors / U23 Espoirs / Seniors / Masters

Athlé performance:

S'entraîner, progresser, se spécialiser : seul, tous ensemble

Participer aux compétitions individuelles et collectives

Développer le sens de l'effort, du travail, du respect, du partage

Rendez-vous :

Débutants avec Benjamin
Lundi de 18h00 à 19h30 et/ou
Jeudi de 18h00 à 19h30

stade Marie-José Pérec
puis du 02/11/2026 au
01/03/2027

Lundi au Cosec St Exupéry
Jeudi au Palais des Sports



Groupe Cyril
Lundi/mardi/mercredi/jeudi/
vendredi/ 18h-19h30
Samedi 9h-10h30
(à voir avec Cyril)

215 €/an

comprenant l'inscription, la
licence, les déplacements
départementaux et régionaux,
participation aux frais de
déplacement championnats de
France l'accès au stade,
l'encadrement diplômé, l'accès
au créneau kinésithérapeute
du lundi soir (bilan / récup,
bobologie) l'assurance et
le maillot du club pour les
nouveaux licenciés

coupon sport / chèques
vacances acceptés

L'équipement indispensable pour une pratique correcte :

- baskets training
- pointes
- vêtements adaptés au sport

LES AUTRES SECTIONS DE L'EAM

Eveil / Poussin(e)s/ Benjamin(e)s / Minimes / Running loisir ou compétition / Athlé FIT /Athlé Santé

Entraînements Spécialités

Des séances dédiées aux athlètes déjà initiés, souhaitant progresser, perfectionner leur technique et améliorer leurs performances.

Demi-fond, lancers, sauts ou perche : chaque spécialité permet de développer ses qualités physiques et techniques à travers un entraînement adapté et exigeant.

Un accompagnement pour se dépasser, repousser ses limites et prendre plaisir à progresser vers ses objectifs.

Groupes à définir avec les coachs

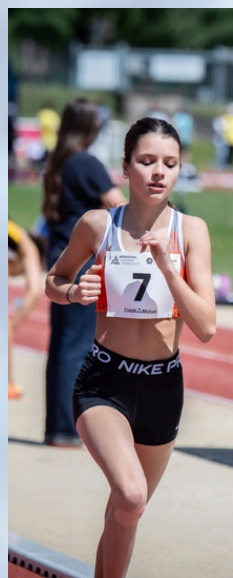
Rendez-vous :

**½ Fond avec Mélissa
Mardi/Jeudi/Vendredi
de 18h00 à 19h30**

**Sauts avec Benjamin
Mercredi 17h30-19h
Vendredi 18h-19h30**

**Lancers avec Franck
Jeudi/Vendredi
18h-19h30**

**Perche avec Dominique et
Christophe (jours à préciser)**



LES AUTRES SECTIONS DE L'EAM

Eveil / Poussin(e)s/ Benjamin(e)s / Minimes / Running loisir ou compétition / Athlé FIT /Athlé Santé

Loisirs ou Compétition : Une même passion !

Que vous débutez ou repreniez la course à pieds, que vous souhaitiez progresser, ou performer : profitez de la convivialité et de l'émulation d'un groupe, de l'expérience et des conseils des coachs et kinés diplômés, d'infrastructures exceptionnelles (piste / club house / vestiaires / salle de muscu), participez aux différentes courses et trails sans avoir à présenter de nouveau le PPS, bénéficiez des meilleurs tarifs d'inscription sur les grandes classiques du calendrier et de réductions sur les courses labellisées !

Deux licences au choix, 5 créneaux d'entraînements



Lundi 19h30 /20h30 -Mélissa

Fractionné / 1 fois par mois Athlé FIT

Mardi 18h30 /20h - Jean Pierre

Fractionné

Mercredi 18h/19h - Jean Pierre

Fractionné

Jeudi 18h30/20h - Jean Pierre

Fractionné

Samedi 11h/12h - Cyril/Mélissa

Fractionné

Samedi 9h30/11h

Mélissa/Robin

Athlé Fit/Renforcement musculaire

En bonus (via WhatsApp):

Apéro Run et sorties du dimanche matin,
selon vos propositions

Les licences comprennent

l'inscription, la licence,
l'assurance, l'accès au stade,
l'encadrement diplômé, l'accès au
créneau kinésithérapeute du lundi
soir (bilan / récup, bobologie), la
prise en charge d'une course club

Compétition 215 €/an

Déplacements départementaux et
régionaux, participation aux frais de
déplacement championnats de
France, le maillot du club pour les
nouveaux licenciés

OU

Loisirs : 180 € /an

ne permet pas de participer
aux différents championnats FFA

Rejoignez le groupe whatsapp bons plans
courses, co voiturage, résultats et autres
discussions !!!)

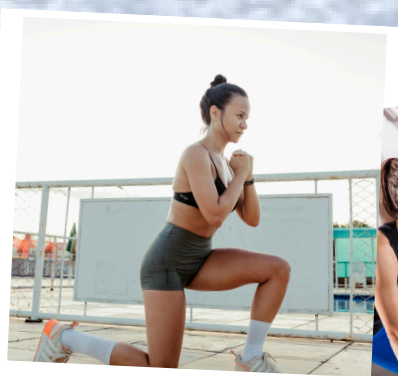


**coupon sport / chèques vacances
acceptés**

Forme et Santé

Activité ludique sans esprit de compétition intégrant divers ateliers de coordination/ vitesse / endurance / souplesse / force

Idéal pour se dépenser, se tonifier, reprendre le sport



Lundi 19h30 /21h -

Mélissa

1 fois par mois Athlé FIT
les autres lundis séances de fractionné

Jeudi 12h30/13h30 -

Mélissa

Samedi 9h30/11h -

Mélissa/Robin

Athlé Fit/Renforcement musculaire

180 € /an

comprend l'inscription, la licence, l'assurance, l'accès au stade, l'encadrement diplômé, l'accès au créneau kinésithérapeute du lundi soir (bilan / récup, bobologie)

ne permet pas de participer aux différents championnats FFA

coupon sport / chèques vacances acceptés

L'équipement indispensable pour une pratique correcte :

- baskets training
- vêtements adaptés au sport
- Bouteille d'eau

LES AUTRES SECTIONS DE L'EAM

Eveil / Poussin(e)s/ Benjamin(e)s / Minimes / Piste/Running loisir ou compétition /Athlé Santé

ATHLE Santé à partir de 2011

Activité encadrées par un entraîneur diplômé Athlé Santé

Groupe de 10 personnes maximum avec une pratique adaptée à chaque personne atteinte d'une maladie chronique (maladies respiratoires, cardiovasculaires, métaboliques, prévention primaire et secondaire de certains cancers).

Accueil possible aux personnes souffrants d'autres pathologies.

Activités encadrées et sécurisées, tournées vers le bien-être, la détente, la lutte contre la sédentarité et ses effets : marche nordique, running entretien, remise en forme, condition physique.

Rendez-Vous avec Benjamin
Vendredi de 10h00 à 11h00
Stade Marie José Pérec



Une prise en charge partielle peut dans certains cas être assurée par le Réseau Sport Santé BFC

Pour toute demande de renseignement
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAISON SPORT SANTE
6 place Carnot, 71000 MACON
Tel : 03 85 39 71 25
sport-santé@ville-macon.fr

L'équipement indispensable pour une pratique correcte :

- baskets training
- vêtements adaptés au sport
- bouteille d'eau

150€/an

comprenant l'inscription, la licence, l'accès au stade, l'encadrement diplômé, l'assurance

coupon sport / chèques vacances acceptés

LES AUTRES SECTIONS DE L'EAM

**Poussin(e)s / Benjamin(e)s / Minimes / Piste / Hors-Stade / Running
Loisir**

Le saviez-vous ?

Vous souhaitez nous soutenir afin de nous aider à vous donner les moyens de vos ambitions ?

**Il existe plusieurs façons de le faire :
le don, le mécénat, le sponsoring**



LE DON

C'est un acte volontaire et désintéressé : vous donnez une somme d'argent sans attendre de contrepartie.

✓ Il est ouvert à tous

💡 En tant que particulier, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt allant jusqu'à 66 % du montant versé (dans la limite de 20 % de vos revenus imposables).

Par exemple vous donnez 200 € vous pouvez déduire 132 € de vos impôts soit un coût réel de 68 €

Le mécénat est un soutien financier, matériel ou en compétences, de la part d'une entreprise, sans aucune contrepartie

✓ Il permet à l'entreprise mécène de valoriser son engagement sociétal

💡 L'entreprise peut bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % du montant du soutien (selon conditions).

Par exemple vous donnez 500 € vous pouvez déduire 300 € de vos impôts soit un coût réel de 200 €



LE MECENAT



LE SPONSORING

Vous connaissez ou êtes vous-même artisan ou chef d'entreprise, vous souhaitez associer votre image à la T'EAM, en échange nous vous proposons de

✓ gagner en visibilité locale

✓ motiver vos équipes autour des valeurs du sport

💡 Demandez notre plaquette partenaires



S
P
O
N
S
O
R
I
N
G

M
E
C
E
N
A
T

D
O
N



B E N E V O L A T

Et si cette rentrée était l'occasion de rejoindre l'aventure ?

Le bénévolat, c'est bien plus que donner un peu de son temps !

C'est créer du lien, partager, transmettre et s'enrichir humainement. C'est aussi valoriser ses compétences, en développer de nouvelles et mettre sa passion au service des autres.

Dans un club d'athlé, chaque bénévole compte. Organisation, accueil, encadrement, logistique, buvette, communication, juge ... chacun peut trouver sa place, selon ses envies, ses compétences et ses disponibilités.

Pas besoin de s'engager pour toute l'année : un coup de main ponctuel est déjà précieux ! Régulier ou occasionnel, sur une mission précise ou simplement pour donner un peu de son temps... il n'y a pas de petite contribution.

Le bénévolat, c'est faire vivre son club, mais aussi grandir avec lui.



Sans bénévole, le club ne pourrait fonctionner, alors comment aider ?



Juger

chrono / sauts / lancers / courses

Tenir la buvette

Participer à une commission

occasionnellement ou régulièrement

Aider sur un concours

mesurer / ratisser / remettre les barres

Communiquer

photographier / rédiger / publier

Installer / Ranger

SANS JUGE, PAS DE COMPÉTITION !

À chaque compétition, notre club doit obligatoirement fournir un certain nombre de juges, diplômés ou non, afin de contribuer au bon déroulement des épreuves. À défaut, le club peut être pénalisé financièrement.

Mais surtout, fournir des juges, c'est permettre à nos athlètes de concourir dans de bonnes conditions et garantir le bon déroulement des compétitions.

Être juge, c'est aussi découvrir une autre facette de l'athlétisme, partager sa passion et contribuer directement à la réussite de son club.

Pas besoin d'être expert pour aider : chacun peut trouver sa place, se former et progresser.

👉 Donner un peu de son temps comme juge, c'est soutenir nos athlètes et faire vivre notre club !



B
E
N
E
V
O
L
A
T

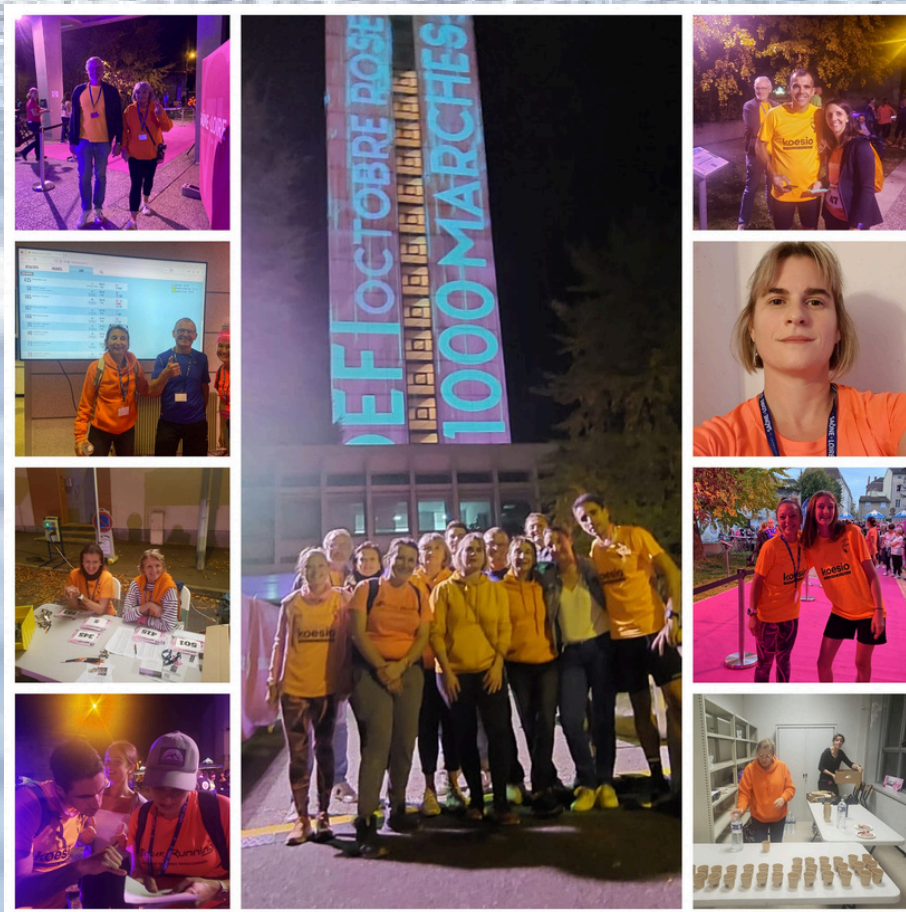




S
O
L
I
D
A
R
I
T
É

UNE T'ÉAM SOLIDAIRE

Bénévoles aux côtés du Département de Saône et Loire pour La Verticale Rose



Participation au Téléthon à Mâcon et parrain aux côtés des Pompiers de Saint Martin Belle Roche

Triathlon TMC Mâcon Club

VENDREDI 5 DÉCEMBRE
de 20h à minuit

RELÈVE LE DÉFI

4 HEURES

OBJECTIF

se MOBILISER pour le

TOP DÉPART 20h

TARIF : 5€ (membres) / 10€ (autres)

TÉLÉTHON

RDV au Centre Aquatique Communautaire de MÂCON - 1 rue Pierre de Coubertin

Bénéfices reversés au profit de

AFMTELETHON

DECATHLON

MAÇON La Vie Claire SUPER U DRUJ ROCHES



Soutien à 2 associations
locales
à l'occasion de nos courses





**Le Semi Marathon ,10 km,
5 km de Mâcon**
*Un événement pour tous, sportif
et populaire, qui accueille plus de
1400 coureurs*



**Des compétitions Nationales, Inter-régionales,
Régionales, Départementales organisées par la T'EAM**

INTERCLUBS - N1B



MEETING NATIONAL 4H



COMPÉTITIONS ET CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX & RÉGIONAUX



**É
V
É
N
E
M
E
N
T
S**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Cadre réservé au club

Catégorie :

☐ Dossier complet

☐ Dossier incomplet

Pour m'inscrire ou inscrire mon enfant je fournis :

- La demande d'autorisation recto/verso remplie et signée
- Autorisation parentale pour les mineurs complétée et signée
- Certificat médical d'aptitude selon les cas (voir rubrique ci-dessous)
- Règlement de la licence (chèques vacances / coupon sport acceptés)

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

Sexe : ☐ F ☐ M

Date de naissance : / / (jj / mm / aaaa)

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité (L'athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine)

Adresse complète :

Code Postal : Ville

Adresse Email (obligatoire) :

Numéro de téléphone (fixe ou portable) :

Type de licence choisie : ☐ Eveils ☐ Poussin(e)s ☐ Benjamin(e)s ☐ Minimes ☐ Piste ☐ Hors stade ☐ Running Loisirs
☐ Athlé Santé ☐ Athlé Fit

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences AthléCompétition, AthléEntreprise et Athlé Running le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Pour les Licences Athlé Santé, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parental peut attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le Code du Sport, de présenter un certificat médical.
- Dans le cadre d'un renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le Code du Sport, le soussigné atteste en avoir répondu NON à chaque question du questionnaire de santé envoyé par mail par le la FFA cochant la case ci-contre ☐ début juillet et se voir éventuellement dispensé de la présentation d'un nouveau certificat médical pour renouveler ma licence

Autorisation hospitalisation / Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs - Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport

En ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant.....

..... autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale

Dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné,, en ma qualité de

.....(père, mère, représentant légal) de l'enfant..... autorise la réalisation de
prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.(rayer en cas de refus)

☐ Pour accéder au stade et salles mis à disposition par la Ville de Mâcon, je m'engage à respecter les directives municipales, gouvernementales et fédérales permettant de satisfaire aux exigences des mesures sanitaires en vigueur.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- aux Clubs : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,26 euro TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).
- aux Licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,7 euro TTC (inclus dans le coût de la licence).

En cas de refus de l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée je coche la case ci-contre ☐ et reconnais avoir

été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

En signant ce bulletin d'adhésion, le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles complémentaires proposées (options 1 et 2 consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Droit à l'image :

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

☐ J'accepte l'utilisation de mon image ☐ Je refuse l'utilisation de mon image

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

☐ J'accepte la transmission des informations ☐ Je refuse la transmission des informations

Le club fonctionne sur le mode associatif, l'équipe dirigeante est constituée de bénévoles qui œuvrent toute l'année afin de vous permettre de pratiquer votre sport dans les meilleures conditions possibles, votre participation active à la vie du club est vivement souhaitée.

☐ Je m'engage à participer, en tant que bénévole, à au moins une manifestation/compétition organisée par le club

En raison des restrictions imposées, l'association se réserve le droit de modifier l'ensemble des informations contenues dans ce document et ne pourra être tenu responsable de l'évolution des directives. Le club s'engage toutefois à faire son possible pour maintenir l'activité dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur.

En signant le bulletin d'inscription, le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlement intérieur du club, les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme

Signature du Licencié

(des parents ou du représentant
légal si le licencié est mineur)

Date

Pour les mineurs

Je soussigné (e)

Nom :

Prénom :

RESPONSABLE LÉGAL(E) de Nom, prénom du licencié

Date de naissance :

Sollicite son inscription à l'ENTENTE ATHLÉTIQUE MACONNAISE,

☐ J'atteste sur l'honneur de réponses négatives à toutes les rubriques du questionnaire de santé ci-joint

☐ Je l'autorise à participer aux entraînements et compétitions prévus par l'EAM et à se rendre seul (e) aux lieux de rendez-vous.

☐ Lors des déplacements à l'extérieur de MÂCON, je l'autorise à quitter éventuellement le lieu de compétition (en dehors des moments consacrés à ses épreuves) à la condition expresse d'en avoir averti un dirigeant et d'avoir reçu son accord.

Fait à

Le

Signature

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'Entente Athlétique Mâconnaise (EAM) est un club d'athlétisme affilié à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). À cet effet, il permet la pratique de toutes les disciplines de l'athlétisme et autorise la participation à toutes ses compétitions officielles nationales et internationales.

1. Inscription

La saison d'athlétisme commence le 1er septembre et s'achève le 31 août de l'année suivante.

L'adhésion à l'EAM nécessite :

- la fiche d'inscription dûment renseignée
- le règlement de la licence d'athlétisme
- le questionnaire de santé FFA

Pour les personnes majeures : Les personnes majeures qui demandent une licence, à l'exclusion des **demandeurs d'une** licence Athlé Encadrement, doivent **personnellement effectuer en ligne le parcours de prévention santé**.

Pour les personnes mineures : l'obtention ou le renouvellement d'une licence, permettant ou non de participer aux compétitions organisées ou autorisées par la FFA, est subordonné à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale. Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical daté de moins de six mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive.

Sur demande de la FFA, de la Ligue, du Comité ou de la Compagnie d'assurance liée à la FFA par contrat annuel, le certificat médical doit être fourni sous quinze jours, sous peine d'encourir les sanctions prévues dans les Règlements de la FFA.

Le montant de la licence est fixé chaque année par le Comité Directeur de l'EAM (CD). Il comprend la cotisation interne nécessaire au fonctionnement du club et les cotisations reversées à la FFA, la ligue régionale (LABFC) et le comité départemental (CDA71). Il est accordé une réduction de 50 € pour les familles de 3 licenciés. Toute cotisation versée au club est définitivement acquise, aucun remboursement de cotisation ne pouvant être exigé en cas de démission ou d'exclusion en cours d'année.

La fiche d'inscription devra être complétée et visée par l'athlète ou un responsable légal. La signature de l'athlète ou du responsable légal sur la fiche d'inscription vaudra approbation du règlement intérieur et engagera l'athlète pour la saison en cours. Seule la fiche remplie intégralement et avec exactitude sera acceptée.

Deux séances d'essai sont possibles avant l'inscription sur autorisation de l'entraîneur.

Une personne n'ayant pas réglé la licence ou n'ayant pas fourni de questionnaire de santé et/ou de certificat médical n'aura pas le droit de participer aux entraînements ou aux compétitions.

1. Assurance

L'assurance liée à la licence couvre chaque athlète dans le cadre du contrat fédéral en vigueur souscrit. Une assurance facultative est proposée par la FFA lors de l'établissement de la licence. Le club se dégage de toute responsabilité pour tous les vols survenus pendant les entraînements ou les compétitions.

2. Entraînements

Lors des entraînements il est formellement interdit à tout athlète mineur de se servir d'un engin de lancer (Poids / Disque / Javelot / Marteau) seul sans autorisation ou hors de la présence d'un dirigeant.

Après l'entraînement, le matériel doit être rangé à sa place par les derniers utilisateurs.

Il est également interdit de marcher en chaussures de ville ou de fumer dans les Salles ou Gymnases mis à disposition par la Ville de Mâcon. Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite dans le cadre des activités du club.

3. Responsabilité

Le club est responsable des athlètes mineurs pendant les périodes d'entraînements. En dehors de ces périodes d'entraînements, ils repasseront automatiquement sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs. Ces derniers se devront d'accompagner leurs enfants jusqu'au lieu de rendez-vous et de s'assurer de la présence des entraîneurs. A défaut, le club ne pourra être tenu responsable si des athlètes mineurs ne se présentent pas aux séances d'entraînements et s'ils repartent seuls. Les enfants mineurs doivent être déposés et récupérés dans l'enceinte du Club par leur accompagnant.

4. Equipement

Un athlète ne sera accepté qu'en tenue de sport adaptée et avec des vêtements de circonstances : short, collant, survêtement, chaussures spécifiques (de type running, propres pour le gymnase, chaussures à pointes) et éventuellement imperméable, gants et bonnet.

5. Compétitions

La participation aux entraînements sous-entend la participation aux compétitions. Pour les Championnats individuels, il importe que chaque sociétaire participe aux Championnats de Saône & Loire et à toute compétition à laquelle il serait qualifié. Un athlète qualifié à un Championnat officiel ne peut en aucun cas participer à la même date à une autre épreuve sans l'accord du CD. Pour les Championnats par équipes (Championnats de France des Clubs) tout athlète retenu dans l'équipe est tenu de participer (sauf cas de force majeure) sous peine de sanctions pouvant aller du blâme à l'exclusion temporaire ou définitive. Les athlètes scolaires doivent obligatoirement représenter leur établissement lors des championnats scolaires (UNSS ou UGSEL). Lors des compétitions officielles, le port du maillot du club est obligatoire dans toutes les disciplines : piste, cross, salle, courses hors stade et nature.

6. Déplacements aux compétitions

L'EAM participe aux frais de déplacements pour les épreuves officielles nationales. Les frais de déplacement comprennent le transport, l'hébergement et les repas. Les frais engagés par des personnes amenées à utiliser leur véhicule personnel (en l'absence d'autre moyen de transport) seront remboursés sur une base déterminée par l'administration : <https://www.associations.gouv.fr/frais-non-rembourses-des-benevoles.html>

7. Comportements et sanctions

Le CD se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout adhérent suivant la gravité des faits qui lui sont reprochés. Pour tout acte de vandalisme ou de vol causé par un adhérent, les frais occasionnés devront être remboursés par l'adhérent.

Fichiers informatiques et droit à l'image
Les fichiers informatiques du club seront réservés à un usage interne. Ils ne seront en aucun cas transmis à des fins publicitaires. En référence à la délibération du 10 juin 2010, la CNIL dispense de la déclaration des données personnelles des membres et donateurs, tous les organismes à but non lucratif (dont le club de l'ACBP). Des photos individuelles ou de groupes sont nécessaires à la vie du club : presse locale, bulletin interne, calendrier, site internet. Ces images ne seront pas utilisées à des fins commerciales. En adhérant au club, les athlètes et les parents d'athlètes acceptent cette clause particulière du règlement, sauf s'ils mentionnent expressément leur désaccord sur le bulletin d'inscription.



TOUT SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

@ : eam.ententeathletiquemacon@gmail.com

www.eamacon.com



**Stade Marie José PEREC
Espace Sportif et de Loisirs
Antoine GRIEZMANN
Avenue Sandrine Martinet
71000 Mâcon**